DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, Mme Flavie CHEVROT, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Colette BOURGEOIS, Mme Corinne MINETTE, Mme Marie-Christine HAYNAU, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
Mme Véronique PAUCHARD donne pouvoir à Mme Colette BOURGEOIS

Absent :
M. Patrice GAUDRY

Monsieur Abdelkrim MAY est désigné secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 21

Finances

D2026_26 ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE "CABINET MEDICAL"

Madame Marie LAIGNEL, 1ère Adjointe, rappelle que le CFU pour l'exercice 2025 du Budget Annexe « Cabinet médical » a été transmis avec les pièces budgétaires en amont de cette séance du conseil municipal à l'ensemble des élus.

Synthèse des résultats de l'exercice 2025 du Budget Annexe « Cabinet médical » :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes nettes	28 829.36 €	57 480.58 €	86 309.94 €
Dépenses nettes	64 039.52 €	225 767.32 €	289 806.84 €
Résultat de l'exercice 2025 Excèdent (+) ou Déficit (-)	- 35 210.16 €	- 168 286.74 €	- 203 496,90 €

Vu l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la présentation en commission des Finances le 15 avril 2026 ;
Vu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget Annexe « Cabinet médical »;

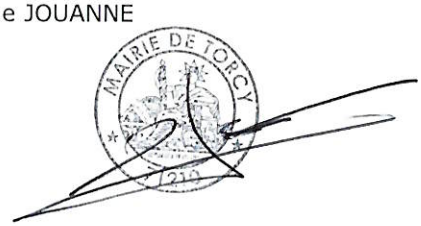
Considérant que Monsieur le Maire s'est retiré et que Madame Marie LAIGNEL a été désignée pour présider la séance lors du vote du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget Annexe « Cabinet médical »;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique pour l'exercice 2025 du budget annexe- cabinet médical, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (21 voix Pour).

Le Maire,
Dominique JOUANNE



Abdelkrim MAY,
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le ....07.MAI.2026.....
et publié, affiché ou
notifié le .....07 MAI 2026.....
Le Maire,

